SNUipp-FSU

Unitaire 33

F.S.U.

Bulletin de la section de la Gironde du SNUipp-FSU

LIBERTE PEDAGOGIQUE

INSTANCES PARITAIRES

STATUT DES FONCTIONNAIRES

APPORTS DE LA RECHERCHE

FORMATION DES ENSEIGNANTS

Collectif!

Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement n'a de cesse d'empiler les réformes. Cette profusion ne cache pas la logique de son action. Au prétexte que certains bénéficieraient de conditions plus favorables que d'autres, c'est un nivellement par le bas pour tous. Au lieu de sécuriser les emplois dans le privé, il propose la précarisation des emplois publics. Au motif que les aides « coûtent un pognon de dingue », ce sont les prestations sociales aux plus faibles qui sont menacées. Il nous faut résister à ces changements imposés. Résister à ces injonctions. Résister à ces intimidations.

Comment ? En répondant « collectif !» quand on nous isole, « collectif ! » quand on nous classe et nous trie, « collectif ! » quand on veut nous imposer quoi faire dans nos classes.

Avec le SNUipp-FSU, c'est ensemble que nous serons plus forts pour résister, et gagner l'école que nous voulons !

Directrice de la publication: Nathalie Teyssot Numéro CPPAP: 0520 S 07262 ISSN 1165-7979 Prix du numéro: 1 euro Numéro 153 Juin 2018

Siège : SNUipp-FSU Gironde, 44 cours Aristide Briand 33000 Bordeaux
Tél : 05 56 31 26 63 Mél : snu33@snuipp.fr Site web : http://33.snuipp.fr

Déposé le 22/06/18
Bordeaux Meriadeck
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Le CHSCT est en danger : pourquoi doit -il continuer à exister ?

Le gouvernement prévoit de supprimer le CHSCT, cette instance qui est compétente en matière de sécurité et de conditions de travail. Mais pourquoi ? Parce que le CHSCT émet des avis qui engagent l'employeur (le DASEN) à proposer des solutions afin d'améliorer les conditions de travail des agents (enseignants, psychologues, personnels administratifs, assistantes sociales...) Et visiblement, la santé des fonctionnaires est loin d'être la préoccupation principale de ce gouvernement qui cherche à faire des économies « à n'importe quel prix » !

Quelle est l'action concrète du CHSCT en Gironde ?
Les élu.es de la FSU au CHSCT sont très actifs au sein de cette instance : visites d'établissement, rédaction d'avis, suivi des fiches SST (santé et sécurité au travail)...
Cette année, les travaux du CHSCT ont notamment porté sur :

- le suivi de l'amélioration de la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers qui mettent souvent à mal les collègues : création d'une cellule départementale avec un ½ poste de conseiller pédagogique, implication plus importante des IEN pour aider les équipes à trouver des solutions pour l'enfant... Il reste encore beaucoup à faire mais l'administration a été obligée de réagir face à la multiplication des situations difficiles signalées.
- la demande de moyens supplémentaires pour les écoles avec une ULIS : effectifs allégés, temps de décharge pour les directeurs-trices, temps de concertation pour les enseignant-e-s...

Les élu.es du SNUipp-FSU relaient cette préoccupation au CTSD lors des opérations de carte scolaire.

- la mise en lumière du problème posé par l'usage des Pesticides à proximité des établissements scolaires. Sur ce dernier point, la DSDEN n'a pas eu de réaction, tout est donc à construire afin d'exiger une protection de la santé des agents et des élèves.

Samantha FITTE

CAPD

Lors de chaque CAPD, les élu.es du SNUipp-FSU portent des revendications au profit de l'ensemble des collègues et défendent les dossiers des enseignants qui les ont sollicité.es. Ils ont ainsi pu obtenir un assouplissement du profilage du CP12 qui a permis aux équipes en place de faire des propositions de répartitions pédagogiques sans recourir à des commissions d'entretien « hors-sol ». Cette avancée s'inscrit après plusieurs années de lutte contre profilage et sa conséquence directe, la mise en concurrence des enseignants entre eux.

Tout au long du mouvement, vous avez pu compter sur nos élu.es en CAPD, dans l'action mais aussi l'aide, l'information, le conseil… Les élu.es ont identifié des dizaines d'erreurs dans les résultats provisoires du mouvement : conséquences du profilage ou arbitrages en défaveur des collègues. Leur intervention en CAPD a permis de sursoir aux nominations afin que les indispensables corrections soient apportées par les services de la DSDEN pour rétablir l'équité des nominations.

Pour l'accès à la hors-classe aussi les élus du SNUipp-FSU ont imposé une remise à plat du premier projet d'avancement face aux approximations et à l'opacité des décisions prises.

Mais aujourd'hui les annonces ministérielles font craindre la disparition pure et simple des CAPD. Avec le projet de les réduire à de simples instances disciplinaires, le gouvernement supprime le contre-pouvoir constitué par vos élu.es représentants du personnel. Plus aucun contrôle ne pourrait ainsi s'exercer et notre hiérarchie aurait tout pouvoir sur nos carrières, nominations, promotions, sans aucune garantie d'équité. La FSU s'oppose à ce coup de force qui donnerait tous les pouvoirs aux Recteurs et aux DASEN. La mobilisation de toute la profession sera le seul rempart contre ce projet qui raye d'un trait de plume la construction des acquis sociaux pour tous.

Cecile HEMOUS

Contractuel-les en Gironde :

En début d'année, l'administration avait prévu « une dizaine » de contractuel-les dans le département. Finalement, ils/elles sont presque quarante à avoir été recruté-es sans le concours.
Un point sur la situation.

C'est quoi, un-e contractuel-le ?

C'est une personne recrutée pour enseigner sans avoir obtenu le concours de professeur-e des écoles (CRPE). Souvent, l'administration passe par des appels à candidature, mais une autre méthode a fait ses preuves : contacter les candidat-es ayant passé le CRPE et inscrit-es sur liste complémentaire. Nombre d'entre elles/eux ont en effet déjà suivi un an de formation à l'ESPE et préparé le concours... Du pain béni pour l'administration !
Le SNUipp-FSU33 a plaidé, tout au long de l'année, pour le recours à la liste complémentaire du concours, afin que les enseignant-es recruté-es puissent bénéficier d'une formation et d'un vrai statut !

Pourquoi l'administration fait-elle appel à des contractuel-les ?

Avez-vous remarqué ? En cette fin d'année, plus que jamais, l'état du remplacement en Gironde est catastrophique ! Pour pallier les manques, l'administration a donc choisi de recourir à des contrats précaires. En effet, les contractuel-les recruté-es après début octobre verront leur contrat se terminer le 6 juillet ! Pas de rémunération pendant les vacances, pas de frais de déplacement... Economies pour les un-es, précarité pour les autres.

Pourquoi le SNUipp-FSU33 s'oppose-t-il au recours aux contractuel-les ?

-Parce que dans un département attractif comme la Gironde, il est inadmissible de recruter des enseignant-es non formé-es.
-Parce que, malgré ce qu'affirme le DASEN, tout ne se passe pas toujours bien pour les collègues qui se retrouvent du jour au lendemain devant une voire plusieurs classes, sans formation et sans accompagnement.
-Parce que la contractualisation annonce un progressif démantèlement du statut de fonctionnaire.
-Parce qu'être enseignant-e, ça s'apprend, et cela nécessite une REELLE formation, initiale et continue.

Juste pour rire :

Pour l'anecdote, certain-es enseignant-es contractuel-les ont été recruté-es pour enseigner... en REP+ ! Quand on sait que ces postes sont profilés en Gironde, on s'interroge vaguement sur la cohérence du système…

Mathile LEMAITRE

Le gouvernement menace la fonction publique

Au lendemain d'un courrier de tous les syndicats de la fonction publique qui appelait à un vrai dialogue social, le gouvernement confirme tous ses objectifs.
Recrutement de contractuels
En Gironde, cette année, près de 40 contractuels ont été recrutés afin de pallier au manque d'enseignants. Cette situation est inadmissible : ces personnels ne sont pas formés, les rémunérations sont au rabais... Le gouvernement poursuit son objectif de moins de fonctionnaires.
Pour le SNUipp-FSU, il faut recruter plus d'enseignants par le concours et rendre notre métier plus attractif !
Rémunération au mérite
Le gouvernement confirme la généralisation de la rémunération au mérite. C'est donc plus de pouvoir donné aux IEN et au DASEN afin de continuer à trier les collègues, et distribuer des récompenses.
Pour le SNUipp-FSU, il faut de meilleurs salaires pour tous les enseignants, un avancement unique au rythme le plus rapide, l'abandon de toutes les rémunérations au mérite.
Fin du paritarisme, pour défendre vos droits
Le gouvernement confirme son intention de supprimer les CHSCT et les missions des CAP notamment sur les procédures de mobilité (mouvement).
Les CHSCT sont nécessaires afin d'améliorer les conditions de travail des agents.
Les élus du SNUipp-FSU à la CAPD ont un rôle nécessaire puisqu'ils garantissent le traitement équitable des collègues et la transparence des opérations administratives.
Pour le SNUipp-FSU et la FSU, il va falloir une réaction forte des agents afin de défendre nos droits et notre statut !

Cécile HEMOUS

Une mise au pas qui ignore la recherche en pédagogie et sciences de l'éducation

C'est à une véritable régression que nous sommes confrontés. Le Ministre ressort des cartons tous ses projets et dispositifs enterrés en 2012 par le précédent gouvernement. Nous voyons ressurgir ses obsessions: les évaluations qui évaluent tout autant l'enseignant que ses élèves, les fables de Lafontaine, la chant et la chorale, la syllabique... mais surtout le grand retour du "lire-écrire-compter". Comment comprendre cet acharnement à recentrer tous les efforts sur l'apprentissage du code, du B-A-BA ou des 4 opérations quand on sait que les programmes 2008, qui étaient construits dans ce sens, ont creusé les inégalités entre les élèves? Comment comprendre cet entêtement quand les comparatifs internationaux démontrent que la France est la championne du temps d'enseignement de ces fondamentaux et que les difficultés des élèves français sont ailleurs?

L'objectif de la politique de M. Blanquer ne peut donc être la réussite de tous les élèves quand celle-ci contredit les analyses des chercheurs et les comparatifs internationaux. L'objectif serait il donc électoraliste? Brosser l'opinion publique dans le sens du poil en ressassant jusqu'à la nausée les images d'Epinal de l'école à l'ancienne, les critiques sur ces enseignants qui se complairaient dans l'anarchique liberté pédagogique?

La machine de guerre est en marche: instructions qui contredisent les programmes, dénigrement de l'école et des enseignants dans la presse, formation continue cadenassée par le ministère, injonctions à foison... STOP! Enseignant.es, formateur.trices, chercheur.ses, faisons entendre notre voix, nous les professionnels de l'enseignement, parce que nous avons de l'ambition pour l'école et pour nos élèves.

Cécile HEMOUS

Une année de stages du SNUipp-FSU33 pour penser et échanger sur notre métier, nos droits, nos pratiques

Cette année encore, vous êtes plus de 300 collègues de la Gironde à nous avoir fait confiance en assistant à un ou plusieurs de nos stages.
En décembre, Jacques Bernardin est venu nous parler pédagogie innovante.
En mars, Eric Debarbieux a animé une présentation très appréciée sur le climat scolaire.
En avril, le stage maternelle a permis de faire le bilan des assises de l'école maternelle et de pointer les risques bien camouflés mais réels sur son avenir.

Les mouvements pédagogiques nous ont accompagnés sur nombre de ces stages pour apporter des propositions concrètes de pratiques à mettre en œuvre dans les classes
Les stages mouvements, carrière, débuts de carrière et enseigner à l'étranger ont permis aux participants de s'informer sur leurs droits.

Forts de vos retours positifs et de vos suggestions, nous poursuivrons dans cette voie l'année prochaine.
Parce que nous pensons que nous avons besoin de réfléchir ensemble à nos pratiques, de nous nourrir des apports de la recherche et de l'expérience des mouvements pédagogiques, nous vous proposerons de nouveaux stages à dominante pédagogique. Car, n'en déplaise à M. Blanquer, l'enseignement ne consiste pas à appliquer des recettes et nous, enseignants, nous nous considérons comme des professionnels libres et responsables de concevoir leur enseignement, dans le respect des programmes.
Nous aurons également nos stages carrière et mouvement pour répondre aux questions de tous et toutes.

Parce que nous avons plus que jamais besoin de construire notre force collective face aux attaques sur nos droits, nos statuts, notre liberté pédagogique, nous vous attendons l'année prochaine encore nombreux à nos journées de stages syndicaux.

Kathy SOUFFRON et Anne Marie SERRES